

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

75° Concours de Genève reporté à l'année prochaine

Genève, le 4 juin 2020 – Par suite des incertitudes liées à la crise du coronavirus, le 75° Concours International de Musique de Genève, consacré au violoncelle, n'aura pas lieu cette année. Prévu du 23 octobre au 5 novembre 2020, le concours de violoncelle sera reporté à l'automne prochain et se tiendra en parallèle au concours de hautbois. Les violoncellistes déjà inscrits à la compétition pourront reporter leur candidature à l'édition 2021. Des événements publics seront organisés à Genève durant la période du concours et les programmes de soutien aux lauréats sont poursuivis.

En réponse à la pandémie du coronavirus, le Concours de Genève avait d'ores et déjà repoussé la date d'inscription du concours de violoncelle, abaissé la taxe d'inscription et assoupli les conditions de sélection. A ce jour, compte tenu des incertitudes encore trop nombreuses autour de l'évolution mondiale de la pandémie et des mesures de protection contre la maladie, il est difficile d'envisager sereinement l'organisation d'une compétition internationale de haut niveau, basée sur des valeurs d'équité, d'universalité et de qualité.

En effet, même si les conditions de voyage au sein de l'Europe semblent à présent s'assouplir, il est impossible de prévoir l'évolution des restrictions liées aux voyages transcontinentaux cet automne. Nous ne pouvons dès lors ni garantir la venue de tous nos candidats provenant du monde entier, ni la présence des membres du Jury. A cela s'ajoutent des incertitudes liées aux mesures de protection des arts de la scène et à la disponibilité des orchestres.

Pour faire face à ces impondérables et afin d'assurer la pérennité des valeurs défendues par le Concours de Genève depuis plus de 80 ans, l'organisation a décidé de reporter le concours de violoncelle à l'automne prochain.

Concours de Violoncelle & Hautbois 2021

Le concours de violoncelle se tiendra parallèlement au concours de hautbois à l'automne 2021 (octobre/novembre – dates à préciser). Les candidats déjà inscrits pourront reporter leur candidature, même si leur âge dépasse désormais la limite fixée dans le règlement. L'ouverture des nouvelles inscriptions est prévue dès septembre.

Événements à l'automne 2020

Malgré le report du concours de violoncelle, le Concours de Genève poursuit ses programmes en faveur de ses lauréats. La semaine de Workshop prévue en septembre devient ainsi le programme eWorkshop, une réalisation online et interactive qui proposera, durant quelques semaines, des modules de formation professionnelle, de coaching et d'initiation aux techniques audio-visuelles. A la place du concours de violoncelle, le Concours de Genève proposera des événements ouverts au public dans le cadre des mesures autorisées.

Créé en 1939, le Concours de Genève est l'un des plus importants concours internationaux de musique. Il a pour objectif de découvrir, promouvoir et soutenir de jeunes talents, leur donnant les outils nécessaires pour développer une carrière internationale.

CONTACT PRESSE